



## DOSSIER DE PROPOSITION D'ACTIVITE REIMS VITAL ADO 2009

A RETOURNER AU SERVICE ANIMATION JEUNESSE **AVANT LE 31 DECEMBRE 2008**

POUR ETRE PRIS EN COMPTE VOTRE DOSSIER DOIT ETRE **DUMENT REMPLI  
ET ACCOMPAGNE D'UN DEVIS A LA SEANCE OU AU STAGE**

### PERIODES CONCERNEES

<b>PRINTEMPS 2009 :</b>	du 20 au 30 avril 2009	
<b>ETE 2009 :</b>	du 8 juillet au 19 août 2009	<b>Hors jours fériés et week end</b>
<b>AUTOMNE 2009 :</b>	du 26 octobre au 4 novembre 2009	

**FESTIV'ETE :** Le dimanche 23 août 2009. Cette journée au Parc de Champagne permet aux jeunes et à leurs parents de découvrir les animations et les structures ayant participé à Reims Vital'ado et les acteurs du temps libre des jeunes.

### EXTRAIT DU PROJET PEDAGOGIQUE DE REIMS VITAL ADO (R.V.A.)

*Plusieurs axes pédagogiques ont été déterminés :*

- ☞ Favoriser des relations fondées sur le **respect mutuel**,
- ☞ Faire comprendre et respecter les règles de **sécurité, d'hygiène, de santé** et de **citoyenneté**,
- ☞ Encourager la **mixité sociale et celle filles/garçons**,
- ☞ Viser au développement de **l'autonomie du jeune** dans un cadre de **sécurité**, le meilleur possible,
- ☞ Faire découvrir un **environnement** habituel ou inhabituel,
- ☞ Permettre l'évolution de **l'esprit critique et la prise de responsabilité**,
- ☞ Participer à l'apprentissage de **stratégie de choix** et de gestion,
- ☞ Permettre l'acquisition de **savoirs techniques**,
- ☞ Faire découvrir des **compétences** et les développer.

Reims Vital'ado est un **dispositif municipal de loisirs jeunes** qui ne vise pas un public en particulier (quartier, famille en difficulté ...). **Il s'adresse à tous les jeunes (forte mixité sociale)** agés de 12 à 16 ans résidant dans l'agglomération.

Chaque jeune compose son propre programme d'activités, pour ses vacances, en tenant compte de son intérêt personnel et des places disponibles (via le guide d'activités).

Ils se déplacent librement, **sans accompagnateur**, dans l'agglomération pour se rendre sur les différents lieux d'animation ou au centre de réservations.

En revanche, ils sont sous la responsabilité de l'organisateur Ville de Reims lors des déplacements **collectifs mis en place par RVA** pour rejoindre des sites extérieurs à l'agglomération.

## LES PARTENAIRES

**Le projet d'animation** est conçu en liaison étroite avec les partenaires qui peuvent avoir des statuts juridiques différents : associatif, commercial, libéral, services municipaux ou para municipaux.

Les animateurs en charge directe des activités sont recrutés en fonction de leurs compétences dans les thématiques programmées et/ou de leurs qualifications reconnues par l'Etat ou les Collectivités Territoriales.

**Les financements nécessaires**, alloués aux partenaires, sont effectués par la Ville sous forme de subventions, de prestations de service, d'honoraires, de salaires, d'achats de matériels, mais quels que soient les statuts ou les formes de financements **un accord** lie l'organisateur principal (la Ville de Reims) à ses partenaires privés, qu'ils interviennent d'un point de vue logistique ou dans l'« opérationnel-animation » proprement dit.

## L'ENCADREMENT

Le **taux d'encadrement** est toujours de **1 adulte (au moins)** pour 12 jeunes (accueil, animation, transport) et un animateur n'est jamais **seul** avec un jeune.

En fonction de l'activité, de l'âge des participants, des conditions matérielles et de la législation en vigueur, les animateurs peuvent être plus nombreux.

Ils peuvent être salariés de la Ville de Reims (dans le cadre ordinaire de leur emploi du temps ou sous contrat à durée déterminée) ou être rémunérés directement par le partenaire ou pour quelques uns d'entre eux intervenir bénévolement dans le cadre d'une association.

**Chaque projet est soumis à l'autorité élue pour validation avant intégration au programme d'activité.**

**Pour obtenir le projet pédagogique complet ou des précisions contacter l'équipe du dispositif (voir page 4 pour répartition par thématique)**



# L EQUIPE OPERATIONNELLE DU DISPOSITIF

**Direction des Sports et de la jeunesse  
Service Animation Jeunesse**

Conseiller Municipal délégué à Jeunesse : Hassan ERRETTAT

Chef du Service Animation jeunesse : Céline NORGUIN

## CONTACT REIMS VITAL ADO 2009



### PAR THEMATIQUE ET PROJET

#### CULTURE – CITOYENNETE - INFORMATIQUE



**Béatrice THEVIN**

[beatrice.thevin@mairie-reims.fr](mailto:beatrice.thevin@mairie-reims.fr)

03 26 85 52 10

#### SPORT – COMMUNICATION – EXTERIEURS DE REIMS – RECRUTEMENT

**Delphine ANTOINE**

03 26 79 03 80

[delphine.antoine@mairie-reims.fr](mailto:delphine.antoine@mairie-reims.fr)



#### ARTISANAT – LOISIRS – MUSIQUE – MAISONS DE QUARTIER – FESTIV'ETE



**Lorinne LARDIN**

[lorinne.lardin@mairie-reims.fr](mailto:lorinne.lardin@mairie-reims.fr) -

03 26 79 03 76

#### PROJETS COMPLEMENTAIRES

- Conseil des jeunes de Reims Vital'ado : Agathe LESUEUR et Nicolas LETE
- Animateur Junior : Agathe LESUEUR
- Site internet [www.reimsvitalado.com](http://www.reimsvitalado.com) : Nicolas LETE

Pour contacter Agathe LESUEUR ou Nicolas LETE : 03 26 79 03 79

Reims Vital'ado 2009 – Secrétariat : 03 26 79 03 77 –

Fax : 03 26 85 55 27 [www.reimsvitalado.fr](http://www.reimsvitalado.fr)

page 4 □ / 4